

La Pierre Bleue de Wallonie s'en remet à l'Europe pour assurer son avenir

by Les Echos - lundi, mai 02, 2022

<http://correspondances.fr/la-pierre-bleue-de-wallonie-sen-remet-a-leurope-pour-assurer-son-avenir/>

En Belgique, cette filière composée de petites entreprises familiales qui exportent 30 % de sa production tente depuis des années d'être protégée. Elle se tourne désormais vers le projet d'indication géographique européenne.

Procédure de certifications lourdes ou formalisme léger ? Après avoir testé les deux démarches, l'association Pierres et Marbres de Wallonie s'en remet aujourd'hui volontiers à l'Europe pour faire connaître et protéger sa pierre bleue. Cela fait des années que la quête est engagée.

A la fin du XXe siècle déjà, les carriers ont rédigé un cahier des charges définissant dans les moindres détails les caractères géologiques, l'aire de production et les techniques d'extraction du matériau phare de la construction belge. Mais les conditions de l'appellation locale accordée par le gouvernement wallon au « petit granit d'âge géologique tournaisien », le 10 juillet 1999, étaient lestées de tant de contrôles que la profession a fini par la bouder.

Engagements déclaratifs

En 2016, après la faillite de l'organisme certificateur, 25 exploitants de carrières ont relancé la marque collective Pierre locale attestant du lieu de production et de transformation de la pierre bleue. Mais cette démarche ne garantissait nullement le respect de normes sociales ou environnementales autres que celles des marquages européens.

Patrimoine mondial

Disparate, la filière emploie au total 800 personnes, dont 400 dans les Carrières du Hainaut et 200 aux carrières de Soignies, restées familiales, pour un chiffre d'affaires global d'environ 100 millions d'euros. La pierre bleue est donc majoritairement exploitée par de très petites entreprises, dans la droite ligne des familles où l'époux creusait au fond d'un trou tandis que sa conjointe vendait le fruit de son labeur en surface.

Le petit granit bleu alimente le secteur de la construction belge, qui le met en oeuvre en façade des bâtiments publics, en décoration d'intérieur, ou encore sous forme de mobilier urbain. L'export représente néanmoins 30 % de la production, essentiellement auprès des pays limitrophes : les Pays-Bas, dont le sous-sol est dépourvu de pierres, mais aussi au long du Rhin, vers l'Allemagne et la France. L'extension de la gare de Strasbourg arbore ainsi en façade de la Pierre Bleue wallonne.

Toute disposée à intégrer une IG européenne, la filière a obtenu en 2017 une consécration nationale aussi prestigieuse qu'inattendue : sa pierre bleue a été inscrite au programme « Heritage Stones » de l'Unesco.